

**Contrat social entre la recherche économique et les
décideurs : leçon de l'expérience du CIRES**

par

Mama Ouattara, Kalilou Sylla, Souleymane S. Diallo, Yaya Ouattara

Centre Ivoirien de Recherche Economique et Sociale (CIRES)

Communication présentée à la conférence internationale

**« Les Institutions Africaines de Recherche Economique et les
Politiques de Développement : Défis et Opportunités »**

Dakar, 28 et 29 janvier 2005

organisée par le

Secrétariat d'appui institutionnel à la recherche économique en Afrique

(SISERA)

Dakar – janvier 2005

Résumé

Dans un environnement mondial en pleine mutation et avec une tendance à la globalisation, les centres de recherche en Afrique sont confrontés à un dilemme à savoir : le choix de leur raison d'être (la recherche et la publication) et la consultation qui repose sur des sujets définis généralement de façon exogène et dont les problématiques ne recouvrent pas toujours celles qui sont les leurs.

En se focalisant sur le cas particulier du CIREs, la présente étude vise à identifier les principaux défis des centres de recherche et à montrer les mutations ainsi que le nouveau contrat social entre le CIREs et la société ivoirienne en général et les décideurs en particulier.

Abstract

In a rapidly changing global environment and given the trend toward globalization, Africa's research centres are confronted with a dilemma: the choice between their reason for existence, (research and publication) and consulting, which often deals with topics and conclusions that are generally defined by outsiders and that they do not always share.

By focusing on the specific example of CIREs, this study aims to identify the main challenges facing research centres and to show the changes and the new social contract between CIREs and Ivory Coast society in general and the decision-makers in particular.

INTRODUCTION

La recherche économique en Afrique est à la croisée des chemins entre sa vocation et les problèmes d'existence. En effet, les consultations et les travaux sans relation avec les centres d'intérêt de ces centres sont au cœur de leur quotidien. Cette situation dénature leur évolution tout en rompant leur dynamique endogène propre. Tout se passe comme si leurs programmes de recherches se résumaient en des travaux de consultation dont les problématiques sont formulées par les partenaires extérieurs. D'où la conduite de recherche sans ancrage avec les préoccupations des peuples. Une telle attitude creuse l'écart entre la recherche et les populations avec pour conséquence la rupture avec les décideurs qui n'ont aucun bénéfice politique dans une telle entreprise.

Dans un contexte nouveau caractérisé par la complexité des problèmes liés à la mondialisation, les centres de recherche en plus des problèmes liés à la « perte de leur âme propre », sont confrontés à la résolution des problèmes pluridisciplinaires nés de la mondialisation et de la réduction de leur financement provenant essentiellement du secteur publique.

Une telle évolution transforme le contrat social entre ces centres et les décideurs. La présente étude analyse l'évolution de la nature du contrat social entre les centres de recherche et les décideurs à la lumière de la mondialisation.

L'étude est structurée autour des (i) leçons à retenir par les centres de recherche de la mondialisation, (ii) les logiques actuelles des centres de recherche et les tentatives d'adaptation, (iii) une étude approfondie de l'expérience du CIREC et (iv) les réformes nécessaires pour rendre les centres de recherche compétitifs dans un contexte de mondialisation.

I/ LECONS A RETENIR PAR LES CENTRES DE RECHERCHE DANS LE CONTEXTE NOUVEAU

La mondialisation change la nature des rapports entre la recherche et les décideurs. En effet, plus que par le passé, la recherche est de plus en plus sollicitée pour apporter des éclairages à des préoccupations de plus en plus complexes. Les problèmes dans le monde mondialisé sont d'autant plus complexes qu'il y a un phénomène globalisant qui enveloppe des problèmes aussi bien économique, politique, social que technologique. L'implication de ce phénomène pour les centres de recherche est qu'une demande de plus en plus forte pour les réflexions multidisciplinaires vont être formulées en leur direction. Cette demande forte d'études diversifiées devra être accompagnée d'une interdisciplinarité de l'offre.

A part la complexité du phénomène de mondialisation, une telle demande se justifie aussi par la contractualisation que l'Etat fera de son rôle dans la gestion de l'activité économique. Ce dernier perçoit chaque jour son incapacité à s'adapter seul à un monde très diversifié (Bates, 2002). Il s'attèle donc à revisiter son rôle afin d'être à même de répondre aux exigences de son statut (Sylla, 2003). Cette modification entraîne l'entrée dans l'arène des préoccupations des centres de recherche d'un ensemble de préoccupations et d'acteurs autrefois négligés par ceux-ci.

Au nombre de ces préoccupations et de ces acteurs, la société civile, les préoccupations du secteur privé et la transdisciplinarité. Les centres de recherche économique en Afrique ont donné une place relativement faible à la société civile et à la transdisciplinarité dans leurs préoccupations de recherche.

L'environnement international rappelle que les acteurs issus de ces secteurs et ce type d'analyse sont importants et qu'il est urgent d'y jeter un coup d'œil ; tout comme l'environnement international pose le problème de la légitimité des centres de recherche dans un contexte où la standardisation des pratiques fait de la démocratie le mode privilégié de nomination des dirigeants (Sylla, 2004). Les centres de recherche n'échappent pas à ce problème.

Ils doivent donc de toute urgence construire leur légitimité dans le métier à travers les publications et les consultations mais surtout à travers les acteurs importants de leur société. Cette légitimité doit surtout venir du mode de désignation des dirigeants. Cette pratique constitue un indicateur de bonne gouvernance contrairement à la nomination politique.

Un autre défi pour les centres de recherche est la concurrence qui va s'installer tôt ou tard dans le secteur. Ils doivent se préparer à affronter cette concurrence tout en changeant les comportements bureaucratiques qui sont inefficaces (N'guessan, 1998). A cet effet, les incitations des

chercheurs et la gestion des centres vont être affectées. Une telle préoccupation se pose avec acuité dans la mesure où les centres de recherche ont de plus en plus du mal à maintenir leurs chercheurs.

Le maintien des chercheurs est d'autant plus difficile qu'on assiste à une réduction drastique du financement public. Dans le secteur de la recherche agronomique, par exemple, où les pays africains allouent l'essentiel du financement de leur recherche, le tableau suivant indique la répartition des ressources.

Tableau N°1 : Répartition des fonds alloués à la recherche agronomique en fonction des sources

Sources des fonds	Années	
	1986	1991
Gouvernement	55.9	47.5
Ressources propres	6.5	4.9
Taxe spécifique	2.3	4.2
Partenaires extérieurs	34	47.2
Autres	1.4	0.8
Total	100	100

Source: Pandley et al.(1992)

Il apparaît que le financement public et celui des partenaires extérieurs reste le principal pourvoyeur de ces fonds de la recherche agronomique. Cependant, avec les politiques d'ajustement structurel, la contribution publique à la recherche agronomique a fortement baissé. Elle est passée de 55.9% en 1986 à 47.5% en 1991. En outre, la capacité de la recherche à mobiliser les financements privés reste faible. Elle passe 6.5% à 4.9% sur la même période. Cette baisse s'explique entre autres par l'inadaptation des structures de recherche aux exigences du secteur privé de participer au contrôle des fonds qu'il alloue et surtout d'évaluer les centres de recherches. Paradoxalement, le financement privé qui tend à être le plus important dans l'économie des pays africains, est négligé par les centres de recherches agronomiques. Cet exemple cadre bien avec les centres de recherche économique qui ont tendance à s'accrocher au financement public qui décroît pourtant avec les plans d'ajustement structurel et la baisse de l'aide publique au développement.

Ce phénomène va s'amplifier tout en fragilisant ces centres dans leur vocation première qui est la recherche. Cette dernière préoccupation est une équation que devra affronter tous les centres de recherche : comment accroître la capacité de mobilisation de ressources des centres de recherche sans perdre leur autonomie dans la définition de leurs programmes de recherches ? En d'autres termes, quelles sont les stratégies à mettre en œuvre pour s'adapter au nouvel environnement ?

II/ LES TENTATIVES D'ADAPTATION AU NOUVEL ENVIRONNEMENT MONDIAL

Par rapport aux préoccupations susmentionnées, les centres de recherche essayent de développer des stratégies d'adaptation au contexte nouveau. L'une de leurs stratégies consiste à améliorer la gouvernance par l'élection démocratique des directeurs. Cette stratégie importante répond au souci de mieux capter les aspirations diversifiées des chercheurs et d'envoyer un signal de bonne gouvernance aux partenaires. Elle a l'avantage d'améliorer l'écoute à la fois du directeur avant la prise de décision tout en tenant compte de l'impact des décisions sur l'électorat.

Une autre stratégie consiste à faire la dissémination des travaux de recherche en vue de mieux impacter les décideurs dans la conduite des affaires du pays. A ce niveau, la contrainte demeure le mode de communication entre les chercheurs et l'administration. Les deux entités utilisent des méthodes différentes de communication. L'administration qui est à la recherche d'informations et surtout d'éclairage pour la prise de décision accuse très souvent les centres de recherche de n'être pas capable de fournir des solutions concrètes en lieu et place des théories. De l'autre côté, les

chercheurs estiment que les questions et les demandes d'éclairages de l'administration sont prises en compte dans leurs recherches qui restent dans les tiroirs sans servir d'input à la prise de décision.

Mais, cette tentative d'ajustement n'est pas suffisante. Les centres de recherche restent un prolongement de l'administration. Elles sont souvent en attente de crédit budgétaire de l'Etat pensant que l'Etat devrait les privilégier compte tenu de leur importance.

Agissant comme tel, ces centres oublient que l'Etat est dirigé par des consommateurs rationnels qui maximisent leur utilité c'est-à-dire leur maintien au pouvoir sous la contrainte de la décision du peuple (Tullock, 1978). De ce point de vue, les gouvernants ne seront intéressés par les centres de recherche que si ceux-ci prouvent que les résultats de la recherche leur offrent des alternatives et surtout leur permet de mieux améliorer leurs interventions tout en impactant la population dans le temps imparti à leur mandat.

Cependant, les centres de recherche ne donnent pas toujours l'occasion aux décideurs d'apprécier leur utilité. Ils sont dans un état d'esprit qui ne les rend pas compétitifs. C'est l'esprit d'attente et surtout de manque de motivation. Il apparaît donc une absence de motivation des chercheurs et surtout une culture inadaptée au contexte.

Aujourd'hui pourtant, la recherche est au cœur de la prise de décision. De plus en plus, les décideurs ont recours à la recherche pour mieux choisir les alternatives. A cet effet, les négociations de l'OMC et des APE en sont des illustrations. Les Gouvernements africains ont recours à la recherche pour mieux préciser leurs positions dans ces différentes négociations. Les gouvernements occidentaux ayant brandi les études d'impact sur ces politiques, ceux d'Afrique ont une tendance à solliciter la recherche pour mieux éclairer leur position.

III/ UNE ETUDE APPRONFONDIE A LA LUMIERE DU CAS DU CIRES

Le CIRES est un exemple de centre de recherche africain né à l'origine pour faciliter la recherche dans la faculté de sciences économiques. Très vite, le CIRES s'est transformé en un centre de recherche autonome relativement performant avec les mêmes subventions que les autres centres de l'Université.

Le CIRES a bâti sa réputation sur un réseau le mettant en contact avec des Universités américaines et européennes. Ce partenariat a d'abord privilégié la formation des chercheurs dont la majorité n'avait pas un niveau doctoral au moment de sa création en 1971. Cette formation a permis au centre d'avoir une majorité de chercheurs bilingues et surtout d'investir dans le domaine de l'économie rurale.

Grâce à son réseau de partenariat, le CIRES a investi dans la relève par le biais d'un programme régional de doctorat en économie rurale. Ce programme visait entre autres à entretenir un climat de recherche par une forte présence de doctorants des pays de la sous région mais aussi d'ouvrir le CIRES sur la sous région. Ce programme a formé environ 120 docteurs en économie rurale. Cette politique a permis au CIRES d'avoir une renommée internationale dans le domaine de la recherche et de la formation.

Pendant la mise en place du dispositif de recherche, le centre a fait sa promotion auprès du Gouvernement en lui proposant des recherches qui répondent à ses besoins. Cette politique a permis de mieux intéresser le Gouvernement aux activités du CIRES. Ainsi, tous les directeurs du CIRES ont exercé de hautes fonctions au niveau de la planification, de la primature, de l'emploi. En outre, les chercheurs du CIRES ont été impliqués dans l'exécution de nombreux programmes du gouvernement à des fonctions importantes. Ces programmes ont amélioré la compréhension des chercheurs au niveau de la formulation et surtout de l'application des recommandations des études. Cependant, ils ont vidé le centre d'une partie de ses ressources humaines.

Mais, cette relative performance du CIRES s'explique par l'exécution de nombreux projets au profit du Gouvernement et des bailleurs de fonds. Trois des contributions majeures du CIRES se sont réalisés à travers: la Cellule d'Appui à la Politique Economique du CIRES (CAPEC), le GPE (Gestion de Politique Economique) et les études de détermination du prix et de la commercialisation du binôme café-cacao commanditées par la Bourse de café et de cacao (BCC). Ces projets ont permis au CIRES d'aider les décideurs à prendre des décisions majeures dans la conduite de la politique économique.

La mise en place d'une organisation relativement souple, avec des cellules et divisions de recherche et des entités relativement autonomes à l'image de la CAPEC a permis au CIRES d'accroître son audition auprès des autorités publiques et, partant, son influence sur la définition de politiques économiques. Ainsi, les nombreuses études de la CAPEC dans le secteur de l'éducation et

de la monnaie ont permis au gouvernement de bâtir la politique nationale de l'éducation et de la formation et de définir sa position dans les réformes du franc CFA.

Outre le rôle de conseil que joue le CIRES à travers la CAPEC, le centre a entrepris, depuis quelques années, de s'ouvrir sur le secteur privé, la société civile et le secteur para-public en créant un cadre de collaboration et d'échanges pour mieux faire connaître les résultats des travaux de ses chercheurs. Dans ce cadre, le CIRES a établi un partenariat avec certaines structures publiques et para-publiques qui s'est traduit par la réalisation de plusieurs études d'importance capitale pour la Côte d'Ivoire. Nous en citerons trois dont la portée nous semble particulièrement significative.

La première est relative à la rédaction du Plan Directeur d'Industrialisation de la Côte d'Ivoire. Cette étude qui a été réalisée au compte du gouvernement ivoirien avait pour objectifs, le diagnostic de la politique industrielle de la Côte d'Ivoire et la définition d'un plan d'industrialisation. Le plan ainsi défini a été adopté par le gouvernement et constitue à l'heure actuelle la feuille de route de la politique d'industrialisation.

Les deux autres études ont été réalisées en 2002 et en 2004 dans le cadre d'une convention signée entre la Bourse du Café et du Cacao et le CIRES ainsi que le Bureau National d'Etudes Techniques et de Développement (BNETD), le Centre National de Recherches Agronomiques (CNRA) et le Centre de Recherche sur la Microéconomie du Développement (CREMIDE) de l'UFR de Sciences Economiques et de Gestion.

La première de ces deux études a été confiée au CIRES et avait pour objectif la détermination du coût de production du café et du cacao et du revenu minimum permettant de couvrir les charges des producteurs. Cette étude qui a nécessité une enquête auprès des producteurs de l'ensemble des grandes zones de cultures de café et de cacao a permis de déterminer la structure des coûts de production ainsi que le revenu minimum permettant de couvrir les charges de production des paysans. Les conclusions de cette étude ont été adoptées par le gouvernement ivoirien et, ce document constitue, aujourd'hui, une référence dans la fixation du prix indicatif au producteur et les négociations entre la Côte d'Ivoire et les partenaires au développement.

La deuxième étude, réalisée en collaboration avec le BNETD et un cabinet privé, a été réalisée entre juillet et octobre 2004. elle avait pour principaux objectifs la détermination des coûts d'approche des filières café et cacao et d'étudier les coûts des principaux pays africains producteurs de café et / ou de cacao. Ce travail vient en complément de la première étude. Il s'agissait de déterminer la structure des coûts le long des circuits de commercialisation du bord champs à l'export et de comparer les coûts de commercialisation de la Côte d'Ivoire avec ceux des pays africains.

Pour comprendre l'importance de ces études pour la Côte d'Ivoire, il faut signaler que le café et le cacao représentent 15% du PIB et 60% des exportations. La libéralisation de ce secteur a eu pour effet de bouleverser totalement l'environnement économique et le cadre institutionnel dans lequel s'exerçaient l'activité de production et de commercialisation du café et du cacao. Ceci est d'autant plus important qu'après la libéralisation, les structures mises en place pour gérer ces filières avaient besoin d'informations objectives sur les coûts de production et de commercialisation pour mieux définir la politique de développement du secteur café et cacao en général et la politique de commercialisation en particulier. Pour y arriver, il est prévu, dans le cadre de la convention signer entre les responsables de la BCC et le CIRES, de conduire d'autres études, notamment sur la conception d'un modèle de prévision des récoltes, l'étude de la qualité du café et du cacao et la définition d'un plan de développement des Organisations Professionnelles Agricoles du secteur.

En dehors de ces travaux, et compte tenu de la situation de crise que vit la Côte d'Ivoire, le CIRES s'attèle actuellement à développer des expertises dans le domaine de l'économie de la guerre et de la bonne gouvernance afin d'aider la Côte d'Ivoire à sortir de la crise. Ceci est crucial pour la période post crise et pourrait renforcer l'impact du CIRES dans le choix des options de développement et le processus de réconciliation. Cette implication du CIRES s'est traduite par la formulation de projets de nouvelle génération impliquant les parties prenantes dans la formulation des projets mais surtout dans leur exécution. Le centre a monté dans cette perspective. Il s'agit des projets : (i) institut sur la gouvernance et le développement, (ii) observatoire sur la démocratie et le développement et (iii) cellule de réflexion sur la corruption avec l'appui de l'Union Européenne. Ils s'inscrivent dans la volonté du centre de répondre plus aux besoins des décideurs en les impliquant dans la résolution des problèmes tels que la corruption, le déficit d'informations et le faible niveau de culture démocratique de la population. Ces projets facilitent aussi la prise en compte de la dimension transdisciplinaire dans les recherches du centre.

Pour pallier la rupture de financement des activités de recherche du centre, le CIRES a instauré une taxe institutionnelle de 25% sur les projets qui utilisent le capital institutionnel du centre pour collecter les fonds à la recherche. Cette taxe servait à réhabiliter les bâtiments, à inciter le comité

scientifique et à financer la bibliothèque. Depuis cette année, la nouvelle direction du centre a donné une nouvelle mission à ces fonds qui doivent financer les divisions de recherches.

En définitive, le CIREs s'est bâti en recherchant un réseau qui lui permette de renforcer les capacités de ses chercheurs tout en permettant la relève. Il a aussi investi dans les contacts avec le gouvernement par le biais entre autres de séminaire mensuel et la mise à disposition des résultats de travaux forts utiles pour le gouvernement.

Mais, comme tous les centres de recherches en Afrique, le CIREs est confronté à l'incitation de ses chercheurs, au financement pérenne de ses activités et au financement de la recherche.

IV/ LES REFORMES NECESSAIRES POUR AMELIORER LA PERFORMANCE DES CENTRES DE RECHERCHE

L'enjeu pour les centres de recherche en Afrique demeure comment faire pour attirer le financement sans perdre son âme ?

Cette question fondamentale appelle des reformes aussi bien institutionnelles que managériales.

Les centres de recherche devraient se comporter comme les « institutions planétaires » c'est-à-dire développer et renforcer leur crédibilité à travers la qualité scientifique de leurs travaux et leur capacité à faire adopter leurs recommandations par les décideurs pour accroître leur légitimité. Un centre de recherche fait d'abord de la recherche. A ce titre tous les centres « sérieux » devraient publier un rapport d'activité où les publications des chercheurs sont indiquées ainsi que toutes les autres activités du centre.

Cette crédibilité sera renforcée, au plan académique, si les publications paraissent dans les revues scientifiques respectées. La crédibilité académique est nécessaire mais elle n'est pas suffisante. Il faut en plus la crédibilité au niveau des décideurs. Généralement, celle-ci s'obtient par un ensemble de mécanismes dont les lobbies, la prise en compte des besoins de l'administration dans la recherche ainsi que l'implication de l'administration dans la formulation de la recherche. Un moyen simple d'accroître cette crédibilité hors du milieu académique est d'impliquer les parties prenantes surtout l'administration dans le conseil d'administration du centre. Les parties prenantes doivent être impliquées afin d'élaborer, exécuter et évaluer le programme de recherche du centre. L'implication des partenaires dans la gouvernance du centre est un élément important dans la viabilisation de l'architecture institutionnelle.

Ensuite, un centre de recherche doit faire son propre marketing à travers la dissémination de ses résultats de recherche. Mais, ces résultats doivent être diffusés de manière à être consommables par les décideurs sinon les résultats ne serviront à rien.

En plus de la dissémination, les rencontres des personnalités importantes pour expliquer les activités du centre et surtout pour exposer les résultats de recherche qui les intéressent sont autant d'éléments de politique marketing.

Cette politique marketing ne portera de fruit que si des chercheurs motivés sont capables de répondre aux sollicitations. A ce titre, une politique de rémunération doit exister pour les consultations et surtout une fraction des revenus des consultations doit servir à renforcer les capacités de la recherche. Il s'agit d'utiliser une partie des fonds des consultations pour financer la recherche.

Le financement de la recherche sera d'autant plus facilité que les centres de recherche prendront en compte les acteurs que sont le secteur privé, les ONG et surtout les administrations décentralisées. Ces acteurs, à la faveur de la mondialisation, sont les canaux qui draineront des fonds importants en direction de l'économie. Les Etats et les partenaires au développement ont axé leur stratégie sur ces acteurs. Cependant, ils sont très peu couverts par les recherches.

A part ces acteurs, les centres de recherche économique sont absents sur les débats cruciaux de nos Etats. Il s'agit des négociations internationales au niveau des Accords de Partenariat Economique (APE) et surtout de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC). Ces accords sont cruciaux pour l'existence de nos nations. Il s'agit d'élaborer de nouvelles règles pour régir la mondialisation. Ces nouvelles règles vont engager nos peuples tout en les impactant sur de nombreux domaines allant jusqu'au culturel. Dans ce débat important où les décideurs ont peu de visibilité, la recherche économique est désespérément absente.

Pendant que les centres de recherches sont à la recherche de financement, les recherches touchant aux négociations internationales ont un financement important et englobent des défis importants avec une forte demande d'éclairage par l'administration. Pour un centre de recherche, les

défis au niveau de l'éclairage des décideurs dans les négociations qui impactent la nation tout en suggérant les pistes à suivre sont importants. Tout comme, la production d'idées afin de conduire le peuple sur le chemin de la prospérité, fournir des éclairages utiles permettant d'éviter les pièges liés aux intérêts divergents dans le contexte actuel de globalisation est un défi excitant pour la recherche.

Tout comme les entreprises sont en concurrence, les négociations internationales mettent en concurrence les idées des différents continents. Ce faisant, les lieux de production d'idées doivent montrer leur compétitivité. Les administrations ont besoin d'inputs pour formuler des propositions et, dans ce combat, les centres de recherche économique devraient être au premier plan. Sur ce débat important des négociations internationales, les centres de recherches en Afrique ont le devoir de montrer leur compétitivité dans la production d'idées ; ce qui renforcerait leur crédibilité.

Au delà des négociations internationales, les chercheurs sont appelés chaque jour à proposer des alternatives afin de parvenir au bien être de la population. Il semble que la population soit plus exigeante que la recherche n'est capable de répondre aux exigences. Une telle situation appelle un contrat social entre la recherche et les populations afin d'élaborer un programme de recherche prenant en compte leurs préoccupations. Un tel programme prendra en compte en plus des préoccupations des populations, celles des décideurs et des autres parties prenantes. Ainsi, les centres de recherches auront un contrat les liant aux parties prenantes et ne seront jugés que par rapport à ce contrat. En absence d'un tel contrat, les populations sont en droit d'attendre la réponse à n'importe laquelle de leurs préoccupations.

Par ailleurs, les préoccupations quotidiennes des populations ne doivent pas occulter le fait que les centres de recherche doivent aussi jouer leur rôle de veille stratégique. Ce rôle projette ces centres dans une sphère futuriste loin des préoccupations actuelles. Cette sphère futuriste ne peut qu'être couverte par la recherche fondamentale. Dans un contexte où le court terme est dominant compte tenu des impératifs politiques et d'ajustement structurel, les centres de recherche ont le devoir d'adresser les problèmes actuels et ceux du futur. Leur propension à privilégier la sphère futuriste avec des recherches théoriques réduit leur financement.

La question du financement pérenne de la recherche économique se pose avec acuité aussi bien pour la recherche appliquée que celle fondamentale. Si les centres de recherches privilégient actuellement les recherches appliquées, ils ne devraient pas oublier leur rôle dans l'invention du futur à travers les veilles stratégiques. En effet, un centre de recherche économique est obligé de faire de la recherche théorique pour nourrir la réflexion et mieux prendre en compte les préoccupations de la société. Autrement, les recherches empiriques perdent leur fondement scientifique.

La question du financement de la recherche devrait se faire par le biais d'un mécanisme institutionnel. Ce mécanisme devrait permettre aux chercheurs de profiter d'une consultation pour mener leur recherche empirique. En plus, un prélèvement institutionnel qui n'étouffe pas l'incitation des chercheurs devrait permettre de financer la recherche fondamentale. Ce prélèvement ne devrait pas dépasser les 25% du budget de recherche et pas plus qu'il ne porterait sur les petites subventions individuelles des chercheurs engagés dans des réseaux de recherche et de renforcement des capacités. Il devrait permettre la mise en place d'un paquet contenant entre autre l'appui scientifique et la réhabilitation des bâtiments.

CONCLUSION

Cette étude avait pour objectif d'analyser l'environnement des centres de recherche économique en Afrique afin d'identifier les éléments leur permettant d'améliorer leur performance notamment leur rapport avec les décideurs. L'étude montre que les centres de recherche en Afrique sont confrontés à de nombreuses difficultés au nombre desquelles le faible accès au financement, la faible incitation des chercheurs, une faible dotation de matériel d'accompagnement et la faible collaboration avec les décideurs.

Dans un environnement nouveau caractérisé par un nouveau type de contrat social entre l'Etat et les autres acteurs notamment ceux du secteur privé et de la société civile. Il apparaît que cette restructuration a impacté les relations entre les centres de recherche économique et les décideurs. Les centres de recherche économique sont dans l'obligation d'entreprendre une mutation pour tenir compte de celle de leurs principaux partenaires que sont l'Etat et les bailleurs de fonds extérieurs.

Une telle mutation est rendue impérieuse par les problèmes globalisants qui se posent désormais au centre de recherche économique et surtout par une forte demande au profit des questions de négociations internationales et d'intégration.

La réponse des centres de recherche économique n'est pas à la dimension de la demande car de nombreux facteurs pénalisants se présentent au nombre desquels l'épineux problème du financement. L'étude montre que les centres de recherche économique dans leur configuration actuelle ne sont pas aptes à répondre aux exigences des décideurs d'où l'intérêt des réformes à entreprendre. Ces réformes ont été proposées à la lumière de l'expérience du CIREC.

L'étude arrive à la conclusion que si les centres de recherche veulent compter dans le nouvel environnement mondialisé, ils doivent changer de logique pour s'inscrire dans une dynamique exigeant une meilleure gouvernance, un marketing et surtout une politique d'incitation et de financement de la recherche par les consultations.

A ce prix, les centres peuvent être compétitifs et remplir leur rôle devenu important dans un contexte de complexification des phénomènes.

BIBLIOGRAPHIE

Bates, R.(2002) « some thoughts about globalization” in **International conference : developement issues in the new economy**. 25 –27 March 2002, Cape Town

Sylla, K.(2004) :”Fund raising from private sector to finance fight against aids in Africa in globalization context: NGO approach of Côte d’Ivoire” in Halifax university **MENDING THE GLOBAL ECONOMY: A ROLE FOR ECONOMIC PARTICIPATION, HALIFAX: 8-10 JUILLET 2004**

Sylla, K.(2003) : la société civile dans les démocraties naissantes en Afrique de l’ouest : « enfant gâté» ou alternative à l’Etat et au marché pour le financement du développement ? cas des ONG en Côte d’Ivoire. **Anniversaire du CODESRIA –Afrique de l’Ouest, Cotonou 6-7 septembre 2003**

Tullock, G.(1978): **Le marché politique: analyse économique des processus politiques**. Paris. Economica